



Clearing des expertises Suva

Le team clearing des expertises Suva, qui se trouve au siège de la Suva à Lucerne, est en charge de l'attribution de toutes les expertises externes au sens de l'art. 44 LPGA. Il coordonne, pour le compte des régions gestion des cas et de la division juridique, la sélection des personnes qualifiées appropriées ainsi que la formulation de questions spécifiques au cas par les médecins-conseils, les juristes et les experts. Le team clearing des expertises accorde ensuite aux assurés ou à leurs mandataires juridiques le droit d'être entendu, avant de confier définitivement le mandat aux experts. Une fois l'expertise réalisée, le team clearing des expertises coordonne son évaluation, qui est effectuée par des réviseurs médicaux sur la base de critères de qualité prédéfinis.

Selon la jurisprudence, les expertises médicales, pour être probantes, doivent répondre de façon exhaustive aux questions soulevées, reposer sur l'ensemble des examens réalisés, tenir compte des troubles signalés et des pièces communiquées, exposer clairement les liens d'ordre médical, contenir une appréciation convaincante de la situation médicale et mener à des conclusions fondées. Les réviseurs médicaux examinent les expertises selon une grille d'évaluation uniforme. Ils vérifient la structure formelle, mais aussi le respect des standards applicables en matière de valeur probante. L'emploi à bon escient des notions de médecine des assurances ainsi que la justification et le fondement scientifique des explications font eux aussi l'objet d'un contrôle. Cette évaluation se fonde sur le mandat en question et poursuit des objectifs qualitatifs sans s'appuyer sur le dossier concerné.

Les experts externes peuvent demander au cas par cas des informations sur l'appréciation de leurs travaux aux spécialistes du team clearing des expertises Suva.

Avec les prestations du team clearing, la Suva assure un traitement fiable et équitable des cas ainsi qu'un développement continu de la qualité dans le domaine des expertises médicales.

Informations complémentaires

Clearing des expertises Suva
Traitement des cas, activités spécialisées
6002 Lucerne
Tél. 041 419 54 41
gutachten-clearing@suva.ch

Suva-Gutachten-Clearing est une marque déposée en Suisse (n° 617374).